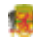


Conférence internationale sur les instruments de la garantie financière

 finances.gouv.cg/fr/articles/conférence-internationale-sur-les-instruments-de-la-garantie-financière



Les travaux sont placés sous le thème : « Enjeux et perspectives d'un cluster de garantie au service du financement des économie africaines »

26 mai, 2026

Mardi 26 mai 2026 à Brazzaville, Hilaire Mavoungou, Conseiller au Budget, représentant Christian Yoka, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo, a ouvert les travaux d'une Conférence internationale sur les instruments de la garantie financière.

Cette Conférence s'est tenue en marge des 61^{èmes} Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD). Elle a été organisée, en présentiel et en distanciel, par le cluster formé du Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE) et du groupe financier international Export, Trading Cooperation (ETC).

Les travaux ont connu la participation d'Emmanuelle Migan, Directrice des Opérations et du Portefeuille, représentant le Directeur général du FAGACE, Ngueto Tiraina Yambaye ; Anco Marzio Lenardon, Président de ETC, basé en Italie, et

Dominique Ursel Tsono Ndzalé, Conseiller à l'ingénierie financière du Ministre congolais des Finances, et Administrateur du FAGACE au Congo.

Le sous-thème de cette conférence, intitulé « *Le cluster de la garantie : un nouveau paradigme pour la souveraineté financière de l'Afrique* », a été développé et débattu en panel par le Directeur général de la BGFIBank de la République démocratique du Congo (RDC), Francesco de Musso ; Rufin Cyriaque Gonzo, représentant le Secrétaire de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) ; et par le Secrétaire général de la Banque centrale de Madagascar.

Les conclusions du panel

Le débat a mis en lumière une convergence africaine forte : partout sur le continent, les banques centrales, les superviseurs, les institutions de développement et les banques commerciales font face aux mêmes défis. Et partout émerge la même conviction : les modèles traditionnels de financement ne suffisent plus.

L'avenir passera nécessairement par davantage de mutualisation des risques, par des mécanismes innovants de traitement des NPL (ou prêts non performants), par la syndication des financements, par des partenariats publics-privés plus structurés, et par une meilleure intégration des acteurs financiers africains.

La vision portée par la Banque Africaine de Développement, à travers des programmes comme la NAFAD, ainsi que les initiatives collaboratives telles que le cluster EFFC (ETC FAGACE Financial cluster), montrent justement qu'une nouvelle architecture financière africaine est en train d'émerger : une architecture capable de sécuriser les bilans bancaires tout en augmentant la capacité de financement des économies.

Le rôle d'institutions comme le FAGACE est, à cet égard, particulièrement stratégique. En tant qu'acteur africain de garantie et de sécurisation des financements, il contribue précisément à créer les conditions de confiance indispensables à la mobilisation des capitaux vers les projets structurants du continent. Le mode opératoire des garants a été expliqué, afin de clarifier la position des garants dans la structuration du financement. Aussi, la question relative à sa vulgarisation a-t-elle fait l'objet des préoccupations.

Un dernier point essentiel est ressorti des échanges : la question du financement africain n'est plus seulement une question de ressources. C'est désormais une question d'ingénierie financière, de partage intelligent du risque et de coopération continentale.

La grande leçon de ce panel est claire : pour financer durablement l'Afrique, il est indispensable de construire un écosystème où la prudence réglementaire devient non pas une limite au développement, mais un levier de confiance capable d'attirer davantage de capitaux vers l'économie réelle.

La Cellule de Communication du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public